

## INSTALLATION D'UN LYCÉE à VERTOU

L'installation d'un lycée à Vertou est une très bonne idée et sans aucun doute nécessaire pour répondre aux besoins de notre jeune population.

Toutefois, à mon sens, le site de Mandon proposé pour accueillir ce lycée n'apparaît pas le plus approprié pour les motifs suivants :

- Tout d'abord, l'artificialisation du sol de ce site va faire perdre à cette prairie actuelle ses qualités à savoir la perte d'une certaine biodiversité et de ses cycles naturels (carbone, azote, eau, oxygène), dans une zone très proche par ailleurs de la Sèvre Nantaise qui est le dernier affluent d'importance de la Loire et qui est soumise à des débordements fréquents avec un étalement qui se répercute à proximité du site de Mandon, et dont les risques d'inondation peuvent s'étendre compte tenu des prévisions des spécialistes (GIEC). Par ailleurs ce site fait partie intégrante du paysage verdoyant de cette zone très fréquentée par les promeneurs, touristes, sportifs. Il s'agit là d'un milieu naturel très apprécié des Vertaviens.

- Le projet de Lycée à Mandon n'intègre pas les équipements sportifs nécessaires et habituellement prévus à proximité immédiate d'un Lycée, en ce sens, cela va engendrer des mouvements piétonniers très importants et réguliers par les lycéens qui devront rejoindre les équipements sportifs existants à pied, dans une zone de circulation très utilisée puisqu'elle intègre le contournement de Vertou avec d'une part un accès par les ponts du Chêne et par celui de Portillon, or les Vertaviens le savent très bien ces deux axes sont très empruntés par les véhicules, à ce jour et il est difficilement envisageable de modifier ces axes (traversée de la Sèvre obligatoire pour l'accès Sud de la commune). Il va en résulter une zone encore plus fréquentée, et donc accidentogène.

- Les transports en commun actuels de la métropole ne permettent pas de transporter les lycéens sur ce site, en effet seule la ligne 97 qui dessert Trentemoult – Vertou Centre passe à proximité du site. L'essentiel des lycéens risquent de venir du Nord de la Commune et donc ils devront faire une marche (toujours bon pour la santé !!!!) mais d'une bonne dizaine de minutes en utilisant les rues Vertaviennes à partir du terminus des Bus situé dans le centre bourg de Vertou. Là encore cet éloignement risque d'amplifier les risques d'accident routier. De même, il n'est pas indiqué à ce jour à quel endroit les cars scolaires seront stationnés.

Ces différents éléments méritent de porter une attention particulière sur d'autres sites à Vertou, et sans exclure d'autres possibilités, il apparaît que le site de l'ancien collège Jean Monnet est susceptible de répondre aux besoins de ce nouvel équipement. Lors de l'enquête lancée par la Région en octobre 2023, j'avais déjà formulé cette possibilité. À l'époque le site était soi-disant trop petit (2 hectares) alors que celui de Mandon fait 3 hectares. Il s'avère pourtant qu'un récent lycée sur Nantes (Nelson Mandela) a été implanté sur l'île de Nantes sur 2 hectares et pour une population lycéenne équivalente voire même supérieure à celle envisagée à Vertou. Il serait donc souhaitable pour le moins d'étudier cette piste qui permettrait de régler majoritairement les problèmes énoncés supra.

- Le site de l'ancien collège Jean Monnet se trouve à proximité de tous les équipements sportifs, et est très proche également du stade de l'avenue de Morges qui peut permettre de répondre aux besoins d'équipements sportifs complémentaires. En outre bien évidemment s'agissant d'un site qui a déjà été utilisé par des bâtiments, il n'y a pas de problème

d'artificialisation des sols. Enfin cette partie très centrale par rapport au centre bourg de Vertou se situe beaucoup plus proche des accès du terminus des bus, et s'intègre très bien dans la sphère scolaire en place actuellement (collège public – privé à proximité, équipements sportifs, piscine) et comprenant un stationnement des cars scolaires avec accès immédiat des établissements scolaires.

En conséquence, sans remettre en cause le besoin d'un lycée sur Vertou, il semble évident que le site de Mandon a été proposé un peu rapidement par la commune de Vertou, en remplacement de celui de la Foresterie (retenu initialement) sans étudier au préalable les autres possibilités, alors même que la commune de Vertou dispose sans doute de surfaces foncières disponibles.

Enfin et pour terminer, je n'oublie pas non plus que le Busway devait être prolongé jusqu'au site de la foresterie initialement prévu, pour desservir le futur lycée, mais que le choix de Mandon a remis totalement en cause cette possibilité de transport en commun qui aurait bénéficié non seulement aux lycéens mais à tous les vertaviens.